

Online-Ausgabe FR

 Ligue pulmonaire Suisse  
 3007 Bern  
 031 378 20 50  
 www.liguepulmonaire.ch

 Genre de média: Internet  
 Type de média: Organisations spécialisées


 Lire en ligne

 N° de thème: 729.006  
 N° d'abonnement: 729006

 Actualités  
 de presse

Communiqués

25.11.2016

## Pour une prévention forte du tabagisme

Durant la session d'hiver, les politiques doivent se mobiliser en faveur d'une loi efficace sur les produits du tabac et donner au Conseil fédéral la possibilité d'augmenter l'imposition sur le tabac. Des raisons liées à la politique de prévention et à l'économie de la santé vont dans ce sens, comme l'a montré aujourd'hui à Berne l'Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac lors de sa conférence de presse.

Dans le cadre de la session d'hiver des chambres fédérales, qui débute la semaine prochaine, les jalons de l'avenir de la prévention du tabagisme seront posés. Des décisions du Conseil national à propos de la Loi sur les produits du tabac et de la Loi sur l'imposition du tabac dépend l'avenir de dizaines de milliers de patients gravement malades, qui sont de nos jours encore que des enfants ou des adolescents.

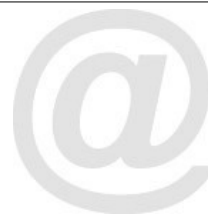
Ce qui est en jeu avec la décision que prendra le Conseil national le 8 décembre, c'est le résultat d'un long processus. Si le Conseil national devait suivre le Conseil des Etats et renvoyer la loi au Conseil fédéral, cela serait un douloureux revers pour tous les efforts déployés en faveur d'une loi moderne sur l'usage des produits du tabac et de la nicotine.

Bea Heim, Conseillère nationale et membre de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique, a déclaré à propos de la situation actuelle: « L'exemple des journaux gratuits et du sponsoring des festivals montre que les conventions volontaires qui ont été passées avec la branche du tabac ne fonctionnent tout simplement pas. » Mais la majorité du Conseil des Etats occulte cela et exprime en revanche des exigences contradictoires: « Au cours des débats du Conseil des Etats, il a été reproché au projet de loi de porter une atteinte disproportionnée à l'économie de libre-marché. A la demande du Conseil des Etats, l'interdiction de la publicité devrait seulement concerner les mineurs. Sachant que dans le monde réel, il n'est pas possible de séparer la publicité destinée mineurs de celle ciblant les adultes, le Conseil des Etats et sa commission ont renoncé à faire des propositions sur la manière de procéder. »

Une interdiction globale de la publicité et du sponsoring est nécessaire pour protéger les enfants et les adolescents. En particulier, ces derniers sont soumis à de fortes incitations publicitaires lors des festivals en plein air, aux kiosques et dans les journaux gratuits. Même dans les cantons qui interdisent la publicité pour les produits du tabac tant sur le domaine public et que sur le domaine privé visible du domaine public, de la publicité est souvent visible en dehors des lieux de vente et magasins: c'est les cas notamment pour 50% des points de ventes de tabac dans le Jura bernois, 40% à Genève, 29% dans le canton de Vaud et 9% en Valais. Ce résultat remet en question l'application des lois en question.

Pour les jeunes en particulier, la publicité peut être déterminante: quand un jeune n'a pas commencé à fumer avant 21 ans, il est très vraisemblable qu'il ne fumera jamais. 57% des fumeurs ont commencé quand ils étaient mineurs. Cela a notamment pour conséquence que le tabac est le principal facteur de risque pour les maladies chroniques non transmissibles. Le tabac contribue fortement au fardeau que représentent les maladies. En Suisse, 9500 personnes meurent chaque année des conséquences du tabagisme, dont un quart avant l'âge de la retraite.

A la conférence de presse, Simon Wieser, responsable de la recherche sur les aspects économiques de la santé à l'Institut pour l'économie de la santé de Winterthur qui fait partie de la Haute Ecole des sciences appliquées de Zurich (ZHAW), a donné des informations sur le coût du tabagisme pour le système de santé



Online-Ausgabe FR

Ligue pulmonaire Suisse  
3007 Bern  
031 378 20 50  
www.liguepulmonaire.ch

Genre de média: Internet  
Type de média: Organisations spécialisées

**Lire en ligne**

N° de thème: 729.006  
N° d'abonnement: 729006

: « C ' est clairement le facteur de risque le plus important qui peut être évité en Suisse. Détenant une part de 8% dans le fardeau global que représentent les maladies, il entraîne une énorme perte de qualité de vie et d ' années de vie. A cela s ' ajoutent les coûts médicaux élevés et les pertes de production pour incapacité de travail et décès prématurés. Ces coûts sont récurrents chaque année. » Simon Wieser documente ainsi le fait que l ' Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac fonde son action non seulement sur des arguments moraux et relatifs à la politique de la santé, mais aussi sur des faits tangibles liés à l ' économie de la santé.

Le 14 décembre, une autre décision importante attend le Conseil national concernant la Loi sur l'imposition du tabac, un important pilier de la politique de prévention du tabagisme étant menacé de disparaître. La Commission de l ' économie et des redevances concernée recommande au Conseil national de ne pas renouveler la compétence donnée au Conseil fédéral d ' augmenter l ' imposition sur le tabac.

L ' Alliance s ' inquiète du fait que, contrairement à ce que souhaite la majorité de la population, les chambres fédérales freinent la prévention du tabagisme, voire, pire encore, amorcent un recul.

L ' Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac est une initiative de la Ligue suisse contre le cancer, de la Ligue pulmonaire Suisse, de la Fondation suisse de cardiologie, d ' Addiction Suisse et de l ' Association suisse pour la prévention du tabagisme. Jusqu ' à présent, elle est soutenue par plus de cent organisations.

En cas de questions, veuillez vous adresser à:

Association suisse pour la prévention du tabagisme:

Thomas Beutler, collaborateur scientifique 031 599 10 20, [info@ STOP-SPAM. at-schweiz.ch](mailto:info@STOP-SPAM.at-schweiz.ch)

Ligue pulmonaire suisse:

Elena Strozzi, cheffe du département politique, promotion de la santé et communication,

079 555 33 79, [e.strozzi@ STOP-SPAM. lung.ch](mailto:e.strozzi@STOP-SPAM.lung.ch)

Addiction Suisse:

Corine Kibora, porte-parole, 021 321 29 75, [ckibora@ STOP-SPAM. addictionsuisse.ch](mailto:ckibora@STOP-SPAM.addictionsuisse.ch)

Ligue Suisse contre le cancer:

Flavia Nicolai, cheffe de la communication, 031 389 94 13, [flavia.nicolai@ STOP-SPAM. krebsliga.ch](mailto:flavia.nicolai@STOP-SPAM.krebsliga.ch)

Fichiers associés



Communiqué de Presse [215 KB]